Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENERGIES RENOUVELABLES

Un nouveau projet de production hydroélectrique sur le Rhône à Massongex - Bex

Soucieux d'augmenter leur part de production électrique locale, les Cantons de Vaud et du Valais marquent leur soutien à un projet de production hydroélectrique sur le Bas-Rhône à Massongex-Bex.

Le Canton de Vaud souhaite, dans son programme de législature, couvrir 7,5% de sa consommation finale d'énergie par des énergies renouvelables d'ici à 2012. La Confédération, pour sa part, veut augmenter la part de production hydroélectrique de 2000 GWh d'ici à 2030.

Le Canton du Valais est, avec une production annuelle de 10'000 GWh, le premier producteur d'énergie hydroélectrique en Suisse. Il s'est fixé comme objectif d'améliorer le potentiel des aménagements existants et d'en réaliser de nouveaux. En Valais, les eaux du Rhône appartiennent au Canton, celles des rivières latérales aux communes. Dans ce contexte, le palier de Massongex-Bex représente comme d'autres projets sur le Rhône, tels Obergoms et Riddes, un apport significatif de production.

Dans le cadre de ces objectifs cantonaux, une structure a été mise en place pour étudier la faisabilité tant des points de vue technique, environnemental et économique, de la réalisation d'une centrale hydraulique sur le Bas-Rhône.

Ce projet devra également s'intégrer dans le cadre de la troisième correction du Rhône, qui vise à garantir la sécurité des personnes et des biens tout en apportant une amélioration environnementale significative à ce cours d'eau.

Cette démarche n'aurait pas pu voir le jour sans l'action volontaire des trois acteurs importants de l'électricité des cantons du Valais et de Vaud que sont les Forces Motrices Valaisannes, Romande Energie et les Services Industriels de Lausanne. Les Gouvernements des deux Cantons apportent tout leur soutien à la réalisation de ce projet.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2008

VD Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, DSE, 021 316 45 00; VS Thomas Burgener, conseiller d'Etat, DSSE, 027 606 72 00 VS Jean-Jacques Rey-Bellet, conseiller d'Etat, DTTE, 027 606 33 00